

INFOS PRATIQUES

 Guichets et Gares SNCF

 loireavelo.fr

remi-centrevaldeloire.fr

aleop.paysdelaloire.fr

 Contact Rémi train

0 806 70 33 33 Service gratuit
+ prix appel

appel gratuit depuis un poste fixe
ouvert du lundi au samedi de 6 h à 20 h

Contact Aléop en TER

0 800 210 800 Service & appel gratuits

appel gratuit depuis tous les téléphones
ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 20 h
et le samedi de 8 h à 13 h.



train LOIRE À VÉLO



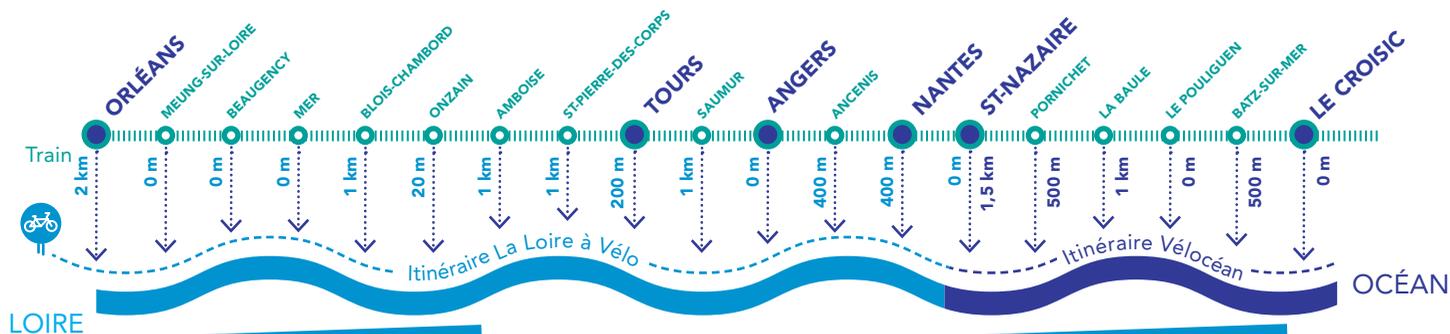
EMBARQUEZ VOTRE VÉLO À BORD DE TRAINS AMÉNAGÉS

Le Train Loire à Vélo facilite vos déplacements sur l'itinéraire de La Loire à Vélo



Jusqu'à 3 allers retours quotidiens du lundi au vendredi entre Orléans - Tours - Angers et Nantes et le week-end entre Orléans - Tours - Angers - Nantes et Le Croisic

En choisissant de voyager en TER, vous émettez en moyenne 8 fois moins de CO2 que le même trajet en voiture⁽¹⁾.



TOUTE L'ANNÉE

EMPLACEMENTS VÉLOS EN LIBRE ACCÈS dans le train

Nombre de places en libre accès :

- toute l'année : jusqu'à 33 places vélos
- du 8 juin au 22 sept. : jusqu'à 66 places vélos

Vélos classiques/électriques uniquement

Ces places en libre accès peuvent être soumises à réservation obligatoire selon la période et le trajet.

Vérifier les conditions sur la plateforme de réservation du Train Loire à Vélo disponible depuis : www.loireavelo.fr

...ET EN +

DU 8 JUIN AU 22 SEPT.

Ouverture du SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DES VÉLOS dans le train



Aide à l'embarquement des vélos dans un espace dédié (17 places)



Réservation obligatoire et payante 1€ par vélo du 8 juin au 22 septembre. www.loireavelo.fr



Vélos classiques, électriques, tandems et remorques pliées. Taille maximale des vélos : 240 cm



Vélos cargo interdits

Conditions >>> D'ACCÈS

> Être muni d'un titre de transport

> Retirer les sacs de vélos⁽²⁾

> Consulter les horaires et modalités en gare ou sur www.loireavelo.fr



⁽¹⁾ Source : <https://datagir.ademe.fr/apps/mon-impact-transport/>. Sont comptabilisées les émissions directes, et la production et distribution de carburant et d'électricité. Comparaison avec la moyenne d'un trajet seul en voiture thermique. ⁽²⁾ SNCF se dégage de toute responsabilité en cas de vol.